



**Kit antichute simple à l'usage d'opérateur travaillant en hauteur.
Adapté aux faibles hauteurs (entre 3 et 6 m).**

Composé de produits conforme aux normes EN 360, EN 361 et EN 795

Equipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Le système à déclenchement rapide de l'enrouleur à sangle à rappel automatique arrête une chute en quelques centimètres.

COMPOSITION

- 1 harnais antichute simple à 2 points d'ancrage (dorsal et ventral).
- 1 antichute à rappel automatique avec sangle de longueur 2,5 m.
- 1 cravate d'ancrage.

CARACTERISTIQUES

Harnais

- Conforme à la norme EN 361.
- Harnais de taille universelle réglable par des boucles rectangulaires.
- 1 point d'ancrage antichute dorsal : boucle en « D » de Ø 8 mm.
- 1 point d'ancrage antichute sternal : composé de 2 boucles à utiliser ensemble.
- Sangles en polyester tressé de 45 mm de large.
- Zingage électrolytique sur toutes les boucles.

Antichute à sangle avec rappel automatique

- Conforme à la norme EN 360.
- Enrouleur à sangle autobloquant en cas de chute.
- Sangle de longueur 2,5 m équipée d'un absorbeur d'énergie.
- 2 mousquetons avec verrouillage à vis manuel. Ouverture 16 mm. Pour ancrage sur le harnais et sur la cravate. Conformés EN 362.

Cravate d'ancrage en polyamide

- Conforme à la norme EN 795, classe B.
- Charge maxi d'utilisation : 22 kN.
- Longueur 1m.

POIDS

- Total : 2,5 kg.

